

Benoit LAVAL
Conseiller Municipal de Saint-Pierre-de-Chartreuse

A l'attention de M. Yves GUERPILLON
Maire de Saint-Pierre-de-Chartreuse

Saint Pierre de Chartreuse, le 28 août 2015

Monsieur le Maire,

La commune réalise actuellement des aménagements sur le front de neige à Saint Pierre de Chartreuse : remodelage de l'accès, nivellement de la pente sur le côté gauche du télécabine, achat/installation/raccordement d'une cuve.

Nous nous interrogeons sur la réalité des montants déclarés au Conseil Municipal, qui nous paraissent faibles, au regard de l'ampleur des travaux. Par ailleurs, selon nous, cet aménagement vise avant tout à améliorer le fonctionnement de la station de ski, avec notamment, la préparation à l'installation de canons à neige (c'est désormais de notoriété publique). Nous considérons ainsi que ce devrait être au SIVU de prendre en charge et de réaliser ces travaux.

Par le présent courrier, je vous informe que je formulerai la question orale * suivante lors du prochain conseil municipal :

- Pouvez-vous nous donner la justification de ces travaux et l'usage prévu de la cuve qui a été installée ?
- Tous les documents, conventions et autorisations permettant à la Commune de mener ces opérations ont-ils bien été établis, considérant que les travaux se font parfois sur des terrains privés et par ailleurs relèvent de compétences que n'a pas la commune ?
- Quel est le coût total de cette opération (en valorisant aussi le temps passé par les agents communaux) ?

Dans l'attente de vos réponses, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Benoit LAVAL
Conseiller Municipal de Saint Pierre de Chartreuse

* L'article L2121-19 du Code général des Collectivités Territoriales prévoit que « *les conseillers municipaux ont le droit d'exposer en séance du conseil des questions orales ayant trait aux affaires de la commune. [...] Ces questions orales peuvent porter non seulement sur les affaires mises à l'ordre du jour de la séance, mais encore d'une manière très générale, sur tout objet ayant trait aux affaires de la commune* »